

Title	Le pronom «iel», nouveau pronom dans la langue française?
Sub Title	「iel」はフランス語における新たな人称代名詞なのか?
Author	シュードル, フローレンス=容子(Sudre, Florence Yoko)
Publisher	慶應義塾大学日吉紀要刊行委員会
Publication year	2022
Jtitle	慶應義塾大学日吉紀要. フランス語フランス文学 (Revue de Hiyoshi. Langue et littérature françaises). No.74 (2022. 3) ,p.15- 26
JaLC DOI	
Abstract	Notre article portera sur l'introduction du pronom iel dans la version en ligne du dictionnaire Le Petit Robert en octobre 2021. Après la présentation du pronom puis quelques remarques d'ordre linguistique, nous aborderons la polémique qui s'en est suivie en France, en tentant d'en saisir les enjeux.
Notes	ガボリオ・マリ教授退職記念論文集
Genre	Departmental Bulletin Paper
URL	<a href="https://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=AN10030184-20220331-0015">https://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=AN10030184-20220331-0015</a>

慶應義塾大学学術情報リポジトリ(KOARA)に掲載されているコンテンツの著作権は、それぞれの著作者、学会または出版社/発行者に帰属し、その権利は著作権法によって保護されています。引用にあたっては、著作権法を遵守してご利用ください。

The copyrights of content available on the Keio Associated Repository of Academic resources (KOARA) belong to the respective authors, academic societies, or publishers/issuers, and these rights are protected by the Japanese Copyright Act. When quoting the content, please follow the Japanese copyright act.

# Le pronom « iel », nouveau pronom dans la langue française ?

Florence Yoko SUDRE

## Résumé

Notre article portera sur l'introduction du pronom *iel* dans la version en ligne du dictionnaire Le Petit Robert en octobre 2021. Après la présentation du pronom puis quelques remarques d'ordre linguistique, nous aborderons la polémique qui s'en est suivie en France, en tentant d'en saisir les enjeux.

**Mots-clés** : iel, wokisme, fle, binarité, langue française, genre

## Qu'est-ce que le pronom *iel* ?

*Iel* est un pronom neutre inclusif de la troisième personne. Il s'utilise à la place de *il* ou *elle*, pour désigner une personne non genrée, ou une personne qui se veut non binaire, c'est-à-dire qui ne se reconnaît ni dans la catégorie « homme » ni dans la catégorie « femme » exclusivement. Ce pronom peut s'employer également à la place de *lui* ou *elle*. *Iel* peut se décliner en « ielle », et à la troisième personne du pluriel en *iels* ou *ielles*. Ce terme, qui date du début des années 2010, provient de la communauté LGTB (lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres) qui souhaitait trouver une forme linguistique plus égalitaire et qui correspond à l'identité de ses membres.

En octobre 2021, le Petit Robert a annoncé l'entrée du pronom « iel », contraction de *il* et *elle*, dans sa version en ligne du dictionnaire. En voici la définition telle qu'on la trouve sur le site *dictionnaire.lerobert.com* :

## iel

### DÉFINITIONS

#### **iel, iels pronom personnel**

**RARE** Pronom personnel sujet de la troisième personne du singulier et du pluriel, employé pour évoquer une personne quel que soit son genre. *L'usage du pronom iel dans la communication inclusive.* - REM. **ON ÉCRIT AUSSI ielle, ielles.**

L'entrée de nouveaux noms communs chaque année dans le dictionnaire est une chose habituelle, mais l'introduction d'un nouveau pronom personnel est beaucoup plus rare. Ce pronom peut paraître inconnu pour une majorité de Français mais, semble-t-il, son usage serait de plus en plus fréquent. Ce mot-valise a commencé à être utilisé dans le milieu LGBT pour évoquer les personnes non binaires et son usage s'est répandu, notamment sur les réseaux sociaux. Nous pouvons considérer cela comme un laboratoire, seul le temps nous dira si les innovations de ce mouvement sur le corps de la langue auront quelque succès en dehors des marges de son cercle militant.

Selon un sondage IFOP d'octobre 2020<sup>1</sup>, 22 % des 18-30 ans déclarent ne pas se reconnaître dans le schéma « fille » ou « garçon ». L'entrée du pronom *iel* dans le dictionnaire constitue pour ces personnes une véritable avancée sociale. Et, pour la directrice éditoriale des dictionnaires *Le Robert*, Marie-Hélène Drivaud, « *les nouveaux mots répondent à un besoin, c'est le cas du mot "iel". La langue française est une langue genrée où il faut choisir son camp, il ou elle. Certains n'ont pas envie de faire ce choix et ils ont trouvé cette solution, qui est bonne ou pas, ce n'est pas à nous de juger. Nous sommes simplement là pour rendre compte d'un usage* ». <sup>2</sup>

## Un souci : l'accord avec le nouveau pronom

Dans les deux exemples suivants, le pronom *iel* ne pose pas de problèmes.

*On va au théâtre avec iel.*

*Iel a une belle maison.*

Cependant, des difficultés grammaticales apparaissent au niveau de l'accord des adjectifs avec le pronom. En effet, contrairement à des langues comme l'anglais qui à ce sujet ne poseraient pas de problème, le français doit accorder l'adjectif en nombre... et en genre. Alors : doit-on accorder au masculin, ou au féminin ? Cela n'est pas encore clairement défini, en raison de la relative nouveauté du terme, peut-être aussi en raison de certaines difficultés. Par exemple, doit-on écrire : *Iels sont vieux* ? Ou : *Iels sont vieilles* ?

Dans la langue française, pour ce qui est du genre, le masculin est la forme la moins marquée puisqu'il exprime aussi le neutre, et que, même minoritaire en nombre dans un groupe, il inclut le genre féminin (les Français, les Bordelais... sont des femmes *et* des hommes). Julie Neveux<sup>2</sup>, maîtresse de conférences en linguistique à la faculté des Lettres de Sorbonne Université, accorde au masculin pour cette raison exactement. Mais, quant au choix de l'accord de l'adjectif, il existe des situations d'énonciation plus délicates, notamment quand le locuteur doit au préalable connaître la préférence – soit le choix identitaire – de la personne qu'il désigne par *iel*. Or, cela implique que toute personne du groupe affiche ou déclare explicitement son identité sexuelle ou générique, ce qui est en contradiction avec le vœu de discrétion de *iel*.

### Le pronom *iel* trouvera-t-il sa place dans la grammaire française ?

Stéphane Chaudier, professeur de stylistique à l'université de Lille, considère que l'emploi de ce pronom n'a pas de chance de se généraliser, et

ce, pour des raisons strictement linguistiques<sup>3</sup>. Il explique que pour réussir la création de nouveaux mots grammaticaux, chose rare dans la langue au contraire des substantifs, la forme doit respecter le génie de la langue avec toutes ses structures. *Iel* répond à un besoin d'expressivité : introduire une indifférenciation qui porte sur le genre grammatical du pronom, *iel* référant au sexe de la personne dont on parle et dont on veut enlever grammaticalement la trace. Cependant, des difficultés apparaissent, qu'il nous énumère ainsi :

— *iel* est ambigu d'un point de vue sémantique. Ce pronom signifie soit *il* ou *elle* (sans précision de genre), soit *il* et *elle* (considérant que le masculin ne l'emporte pas sur le féminin). *Iel* sera un genre non marqué au singulier, mais marqué au pluriel : *ielles* au féminin pluriel (groupes mixtes ou féminins), et *iels* pour des groupes masculins (acceptant le genre masculin).

— *iel* pose problème au niveau de la syntaxe : comment accorder en genre et en nombre l'adjectif ?

*Iel est patient / patiente. Iels sont vifs / vives.*

— *iel* est une forme qui ne distingue ni la fonction ni l'opposition entre le pronom atone et le pronom tonique : *lui* (tonique) / *il* (atone)

Exemple : Il/elle le/la regarde.

→ Iel iel regarde. (1)

→ Iel regarde iel. (2)

Ces deux constructions paraissent totalement incongrues. En (1), il y a répétition et ambiguïté : qui regarde qui ? En (2), le pronom est à droite du verbe, or c'est une construction atypique en français qui a de ce fait peu de chances de survie.

— *iel* est une forme lourde d'un point de vue phonétique : *il*, *elle* et *on* sont des pronoms brefs comportant un ou deux phonèmes (réduits à un devant une consonne). Le pronom *iel* en comporte trois, avec un glide qui rend la syllabe plus complexe, malaisée.

— *iel* est une forme à l'emploi limité. *Se, lui, on* sont déjà des formes épiques qui ne marquent pas le genre : *iel* est donc inutile pour les formes réfléchies, les formes du datif ou du régime indirect.

— *iel* a une forme non inclusive. Dans la conversation, il y a un flou quant à savoir qui décide de ne pas marquer le genre. Le locuteur, ou la personne référée par *iel* ? Cette difficulté risque de bloquer la conversation. *Iel* ne peut être utilisé que dans un groupe où tout le monde saura comment *iel* souhaite être désigné.

## Une polémique

C'est l'introduction du pronom *iel* dans *Le Robert* en ligne qui a déclenché la polémique. Tout est parti d'une lettre de protestation indignée, adressée le 16 novembre 2021 à l'Académie française par le député LREM François Jolivet, qui avait vivement critiqué l'entrée de ce mot utilisé seulement par un public jeune.

Dans sa lettre il demande si l'institution a délibéré au sujet de cette nouvelle entrée dans le dictionnaire, en sa qualité de « *gardienne du bon usage* ». Selon lui, « *cette orientation du Petit Robert serait le stigmate de l'entrée dans notre langue de l'écriture dite "inclusive", sans doute précurseur de l'avènement de l'idéologie "woke", destructrice des valeurs qui sont les nôtres. La campagne solitaire du Petit Robert est une intrusion idéologique manifeste qui porte atteinte à notre langue commune et à son rayonnement. Ce genre d'initiative aboutit à une langue souillée, qui désunit ses usagers plutôt que de les rassembler* ».

À la suite de cela, Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale, a déclaré le 17 novembre sur Twitter<sup>4</sup> : « *Je soutiens évidemment la protestation de [François] Jolivet vis-à-vis du Petit Robert. L'écriture inclusive n'est pas l'avenir de la langue française. Alors même que nos élèves sont justement en train de consolider leurs savoirs fondamentaux, ils ne sau-*

*raient avoir cela pour référence.* » Et d'ajouter que la langue française était « *suffisamment complexe [et qu'] on n'a[vait] pas besoin d'en rajouter* ».

Brigitte Macron, la première dame de France qui se trouvait aux côtés du ministre lors de ses déclarations, a donné elle aussi son opinion dans le quotidien *Le Monde* du 18 novembre 2021 : « [...] *il y a deux pronoms : il et elle. [...]. La langue française est si belle. Et deux pronoms, c'est bien.* » Ancienne professeure de français, elle a cependant omis le *on*, qui lui aussi est un pronom sujet de la troisième personne du singulier. Serait-ce par pur calcul électoral avant la prochaine présidentielle ? On peut en tout cas constater que le parti La République En Marche actuellement au pouvoir ne voit pas d'un très bon œil l'entrée d'« iel » dans le dictionnaire.

Chez les conservateurs, le pronom *on* ne plaît pas beaucoup non plus. À l'origine *on* est masculin singulier, mais avec l'usage il s'est accordé au féminin et au pluriel. Il sera par exemple possible d'écrire : « *On est parties* », alors que dans la grammaire traditionnelle, on écrirait plutôt : « *Nous sommes parties* », « *On est partis* » y étant la seule graphie acceptée.

Alors, comme l'affirme François Jolivet, l'Académie française serait-elle vraiment la gardienne de la langue française ?

Le rôle de l'Académie française, composée de quarante membres (les « quarante », au nombre de trente-cinq actuellement, essentiellement des écrivains) est, en vertu de ses statuts, « *de travailler, avec tout le soin et toute la diligence possibles, à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences* »<sup>5</sup>. Elle devait à l'origine réaliser quatre ouvrages (rhétorique, poétique, grammaire et dictionnaire), mais elle n'a aujourd'hui que, pour seule mission, la rédaction d'un dictionnaire. Comme l'Académie le mentionne sur son site, il s'agit d'un ouvrage qui « *devra choisir aussi les mots d'usage propres à figurer dans la conversation, dans les discours, dans les écrits qui doivent être à la portée de tous* ». Créée par Richelieu en 1635, l'Académie française a publié

la première édition de son *Dictionnaire* en 1694. Puis, après en avoir publié sept autres jusqu'en 1935, les académiciens, travaillant très lentement sur la neuvième édition, ne sont parvenus qu'à la lettre « S » en quatre-vingt-dix ans ! Entre S et Z, les définitions sont antérieures aux années 1930. De plus, les mots qui ont été créés depuis 1935 et qui devraient se trouver dans l'intervalle S-Z n'y figurent pas du tout. C'est bien le manque de compétence des membres de l'Académie, lesquels sont loin d'être des spécialistes de lexicologie, qui est un frein à l'actualisation de la langue française, selon la linguiste Laélia Véron<sup>6</sup> (université d'Orléans).

Pour pallier son retard, l'institution des immortels communique parfois en publiant des commentaires sur l'usage de mots nouveaux, de ce qu'on peut dire ou ne pas dire. Même si elle a la possibilité de faire des recommandations au public, ce n'est pas elle qui fixe la norme, le principe reste celui de la liberté d'expression. La seule spécificité de l'Académie française aujourd'hui, c'est ses publications au *Journal officiel* au fur et à mesure de la lente avancée de son travail lexicographique, d'où son statut particulier : siégeant au sein de la Commission d'enrichissement de la langue française qui « a pour mission première de créer des termes et expressions nouveaux afin de combler les lacunes de notre vocabulaire et de désigner en français les concepts et réalités qui apparaissent sous des appellations étrangères »<sup>5</sup>, le rôle l'Académie française est de valider ou non les propositions qui y sont débattues. Elle a également un pouvoir dans le domaine de la réforme de l'orthographe. Selon la sociolinguiste Maria Candea (université Sorbonne nouvelle), « elle [l'Académie] pourrait initier des réformes de l'orthographe, elle en a mené plusieurs avec succès dans le passé, mais elle n'en a plus les compétences depuis trop longtemps »<sup>7</sup>.

N'étant pas en capacité de suivre l'évolution de la langue, l'Académie française ne peut donc se prévaloir de ce rôle de « gardienne de notre langue ». Comme l'indique Maria Candea, le français « a besoin de normes,

*de grammaires et de dictionnaires. Mais cette fonction revient plutôt aujourd'hui aux dictionnaires privés [Larousse et le Robert], qui eux-mêmes entérinent l'usage observé dans la population ».*

Les autorités qui sont une référence pour le français écrit, et qui valident chaque année l'usage de nouveaux mots, sont bien deux entreprises privées et concurrentes, les Éditions Larousse et les Éditions Le Robert. Chaque année voit ainsi paraître un nouveau *Petit Larousse illustré*, et deux *Petit Robert* (*le Petit Robert de la langue française* et *le Petit Robert des noms propres*), sans oublier *le Robert illustré* qui reprend la formule en couleur de la maison centenaire concurrente.

Les néologismes sont le reflet des transformations de la société française. En comparant leurs dictionnaires respectifs, on observe que Larousse met plus de temps à intégrer les néologismes alors que Le Robert est moins frileux.

Observons, par exemple, les termes *confiner* et *confinement*. Ils ont été intégrés dans le Robert en 2021 alors que Larousse n'a pas encore souhaité les répertorier dans son dictionnaire – et ce, malgré la fréquence de leur emploi due à la pandémie apparue fin 2019. Quant au terme *fémicide*, il fait son apparition dans le Larousse en 2021 alors que le Robert l'avait intégré en 2015. Le terme *covid* a fait son entrée également en 2021, dépourvu de majuscule, il peut être féminin ou masculin selon le Robert qui ne suit pas les recommandations de l'Académie française – qui veut, contre l'usage, imposer le féminin –, la maison d'édition préférant quant à elle respecter l'usage réel de la langue, celle des locuteurs.

Par ailleurs, au niveau sociétal, voire politique, on trouve de larges différences de choix entre les deux dictionnaires. Le *Petit Robert* met en avant des termes qui témoignent de la diversité identitaire récente. On peut y trouver par exemple des termes tels que *pansexuel* (désir amoureux portant sur les deux genres), *transitionner* (engager une démarche visant à faire corres-

pondre son expression de genre à son identité ressentie ou choisie de genre), *non binaire* (qui ne se reconnaît pas dans l'identité de genre « homme » *versus* « femme »), *marche des fiertés* (francisation de Gay Pride).

Préférant s'orienter sur des tendances et phénomènes de société plus classiques, moins polémiques, Larousse choisit d'intégrer des termes tels qu'*antivax* (terme qualifiant un mouvement opposé à la vaccination), *black bloc* (groupe de militants engagés pour attaquer les symboles de l'État et / ou du capitalisme lors de manifestations). Il propose également des termes tels que *frugalisme* (mode de vie consistant à vivre en dessous de ses moyens et à épargner afin de quitter la vie active bien avant l'âge de la retraite, avec pour objectif de se soustraire à la société de consommation), ou *hipsterisation* (transformation d'un lieu par l'arrivée en nombre de hipsters), *gentrification*, *boboisation*, ces derniers termes rendant compte de l'évolution ethnographique et sociale des quartiers soumis à la pression immobilière.

Ce que l'on peut voir, c'est que la réception du pronom *iel* reflète de façon sensible la forte concurrence que se livrent les deux éditeurs. Et la polémique qui a secoué les réseaux sociaux à l'automne 2021 au sujet de ce pronom a permis au Robert de se faire de la publicité à très bon compte, aidé paradoxalement en cela par les détracteurs de ce choix éditorial.

Concernant cette polémique au sein de la classe politique, Charles Bimbenet s'est défendu de tout militantisme en tenant non sans humour les propos suivants<sup>8</sup> : « *N'en déplaise à certains, Le Robert n'a pas été subitement atteint de "wokisme" aigu, un mot non transparent dont nous vous promettons bientôt la définition. [...] Le sens du mot iel ne se comprend pas à sa seule lecture — dans le jargon des lexicographes, on dit qu'il n'est pas "transparent", et il nous est apparu utile de préciser son sens pour celles et ceux qui le croisent, qu'ils souhaitent l'employer ou au contraire... le rejeter.* »<sup>5</sup>

Marc-Olivier Loiseau, chercheur spécialiste de l'Histoire de la langue,

pense que cette polémique « *peut ouvrir la discussion sur la non-binarité, comme cela a été le cas pour la féminisation des noms de métiers. Le fait d'en parler a entraîné des débats sur la place des femmes dans le monde du travail. [...] La mission du Robert est d'observer l'évolution d'une langue française en mouvement, diverse, et d'en rendre compte. Définir les mots qui disent le monde, c'est aider à mieux le comprendre* »<sup>9</sup>.

Les lexicographes du Robert se sont rendu compte, en analysant les requêtes que recevait le moteur de recherche de leur site en ligne, que le pronom *iel* apparaissait un certain nombre de fois et les documentalistes du Robert ont observé une forte croissance de l'usage de ce mot depuis quelques mois. Ils ont donc considéré qu'il était important d'en proposer une définition, afin d'accomplir la mission d'un dictionnaire accessible en ligne à tous les internautes : informer d'un usage qui, même minoritaire, est attesté dans la langue.

Julie Neveux affirme que c'est sur les réseaux sociaux que le pronom *iel* est le plus utilisé<sup>10</sup>. Il correspond donc à un besoin même si, aujourd'hui encore, la plupart des gens l'ignorent.

Ainsi, si l'on reconnaît la réalité des échanges entre internautes, on comprend que le reproche adressé au Robert correspond, au mieux, à de l'ignorance. Et, à la veille des présidentielles à venir, il pourrait s'apparenter à un procès d'intention non dénué de calcul politique puisque l'argument conservateur s'appuie sur une vision fantasmée de la langue, une langue dont la « pureté » serait mise en danger – cela tout à rebours de la langue telle que la perçoivent, dans sa réalité, les linguistes. On remarquera, non sans humour, que cette polémique évoque la querelle des Anciens et des Modernes, qui, déjà au xvii<sup>e</sup> siècle échauffa les esprits au sein de l'Académie.

Pour Julie Neveux, l'opposition à l'introduction de ce terme dans le dictionnaire s'explique par le rapport particulier des Français à leur langue, objet d'une sorte de fierté nationale. Elle souligne que *je, tu, nous, vous* sont

également des pronoms non genrés qui ne donnent pas une indication de genre et qu'il n'y a qu'à la troisième personne du singulier et du pluriel qu'on a le choix du genre.

Le français en France, en des temps anxieux et incertains, peut représenter pour un certain nombre de Français un des repères auxquels il ne faut pas toucher, pour des raisons d'ordre plus psychologique que linguistique. Pourtant, la langue évolue sans cesse par son usage, qui rend compte des transformations de la société. Concernant la féminisation des mots à la fin du siècle dernier, comme l'eau vient à bout de la pierre la plus dure, l'usage et le temps simplement ont érodé la force de cette polémique, déjà ancienne. Le français serait-il une fierté pour certains (une fierté de repli ?), au même titre que sa remise en question constituerait la fierté du combat d'un autre camp, considéré comme adverse, celui des LGBT ? Rappelons-nous à ce sujet la phrase prononcée par Roland Barthes lors de sa leçon inaugurale au Collège de France le 7 janvier 1977 : « [...] *La langue, comme performance de tout langage, n'est ni réactionnaire ni progressiste ; elle est tout simplement : fasciste ; car le fascisme, ce n'est pas d'empêcher de dire, c'est d'obliger à dire.* » Même si le genre grammatical n'est pas nécessairement réductible au genre sexuel, il n'empêche que leur proximité induit une certaine réalité sociale que semblent vouloir dénoncer celles et ceux qui s'estiment injustement lésés. La langue n'est évidemment pas neutre et son fonctionnement subtil, par les règles des différents discours qu'elle abrite, abrite par là même des chapelles, des castes, des intérêts. Il suffit de lire Michel Foucault (*l'Ordre du discours*, 1971)<sup>11</sup> ou Pierre Bourdieu (*Ce que parler veut dire*, 1982)<sup>12</sup> pour comprendre que le champ de la langue n'est pas celui de la pureté mais que, servant des enjeux de pouvoir, il recoupe nécessairement d'autres aires, notamment sociétale et politique. Comme Gauguin, au-delà de l'horizon polémique et des angoisses qu'elle comporte, posons-nous la question : Que sommes-nous ? Où allons-nous ?

## Conclusion

L'entrée du pronom *iel* dans le Robert se justifie dans la mesure où il existe bien un usage de plus en plus fréquent de ce mot dans la vie courante mais, pour des raisons linguistiques, sa pérennisation dans la langue risque d'être compromise.

Si la polémique autour de l'entrée de ce mot a été très vive, c'est aussi parce que le gouvernement français actuel, plutôt conservateur dans son ensemble, s'est positionné contre l'écriture inclusive. Et si Le Robert a effectivement fait entrer *iel* dans sa version en ligne du dictionnaire, pour des raisons commerciales sans doute, il s'est néanmoins abstenu d'inscrire le pronom dans l'édition papier de 2022. Quoi qu'il en soit, c'est le temps qui décidera de la prise ou non de cette greffe de pronom dans la langue française.

## Références (sites et bibliographie)

1. [www.ifop.com](http://www.ifop.com)
2. Kashaner, A., « Ni féminin, ni masculin, le pronom “iel” est entré au dictionnaire Le Robert » <<https://www.franceinter.fr/societe/ni-feminin-ni-masculin-le-pronom-iel-est-entre-au-dictionnaire-le-robert>> Consulté le 17 novembre 2021.
3. Chaudier S., « Réflexions sur le pronom iel : chronique d'une mort annoncée ? », *Le Figaro*, 10 décembre 2021.
4. Blanquer, J.-M., [@jmblanquer] (17 novembre 2021). *Je soutiens évidemment la protestation de @FJolivet36 vis-à-vis du #PetitRobert* [Tweet]. Twitter.<https://twitter.com/jmblanquer/status/146064481667744640>
5. [www.academie-francaise.fr](http://www.academie-francaise.fr)
6. [www.franceinter.fr](http://www.franceinter.fr) (La chronique de la langue de Laélia Véron)
7. Peillon, L., « Pronom “iel” : l'Académie française a-t-elle autorité sur la langue française ? », *Libération*, 20 novembre 2021.
8. [www.lerobert.com](http://www.lerobert.com)
9. Bordeau, T., « La définition du pronom non binaire “iel” dans Le Petit Robert fait controverse » <<https://articles.rfi.fr/fr/france/20211118-la-definition-du-pronom-non-binaire-iel-dans-le-petit-robert-fait-controverse>> Consulté le 18 novembre 2021.
10. Sorbier, M., « Le pronom “iel” est une affaire linguistique en cours » <<https://www.franceculture.fr/emissions/affaire-en-cours/l-entree-dans-le-dictionnaire-du-pronom-iel>> Consulté le 18 novembre 2021.
11. Foucault, M., *l'Ordre du discours*, Gallimard, 1971.
12. Bourdieu, P., *Ce que parler veut dire – L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, 1982.